

Paysage et biodiversité : un équilibre à trouver entre continuité et biodiversité

Qu'est-ce que la trame verte ?

La trame verte comprend tous les espaces végétalisés (forêt, espace agricole, prairie, jardin...) et tous les aménagements réalisés aux abords des axes de déplacements (route, piste cyclable...).

Vous avez dit « trame verte et bleue » ?

Pour observer la trame verte et bleue dans le paysage, il suffit de regarder où il y a de la vie animale ou végétale. La trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de planification de l'Etat et des collectivités territoriales. A l'intérieur de ces espaces, la faune et la flore peuvent se déplacer et réaliser leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri...).

La trame verte et bleue ... aux services des habitants

La préservation des continuités écologiques et plus largement de la biodiversité contribue au maintien des services rendus par les écosystèmes : épuration des eaux, fertilité des sols, pollinisation, prévention des inondations, régulation des crues, amélioration du cadre de vie... Elle contribue à l'amélioration de la qualité et la diversité des paysages. L'ensemble de ces bienfaits participe à la qualité de vie et à l'attractivité des territoires.

C'est quoi un corridor écologique ?

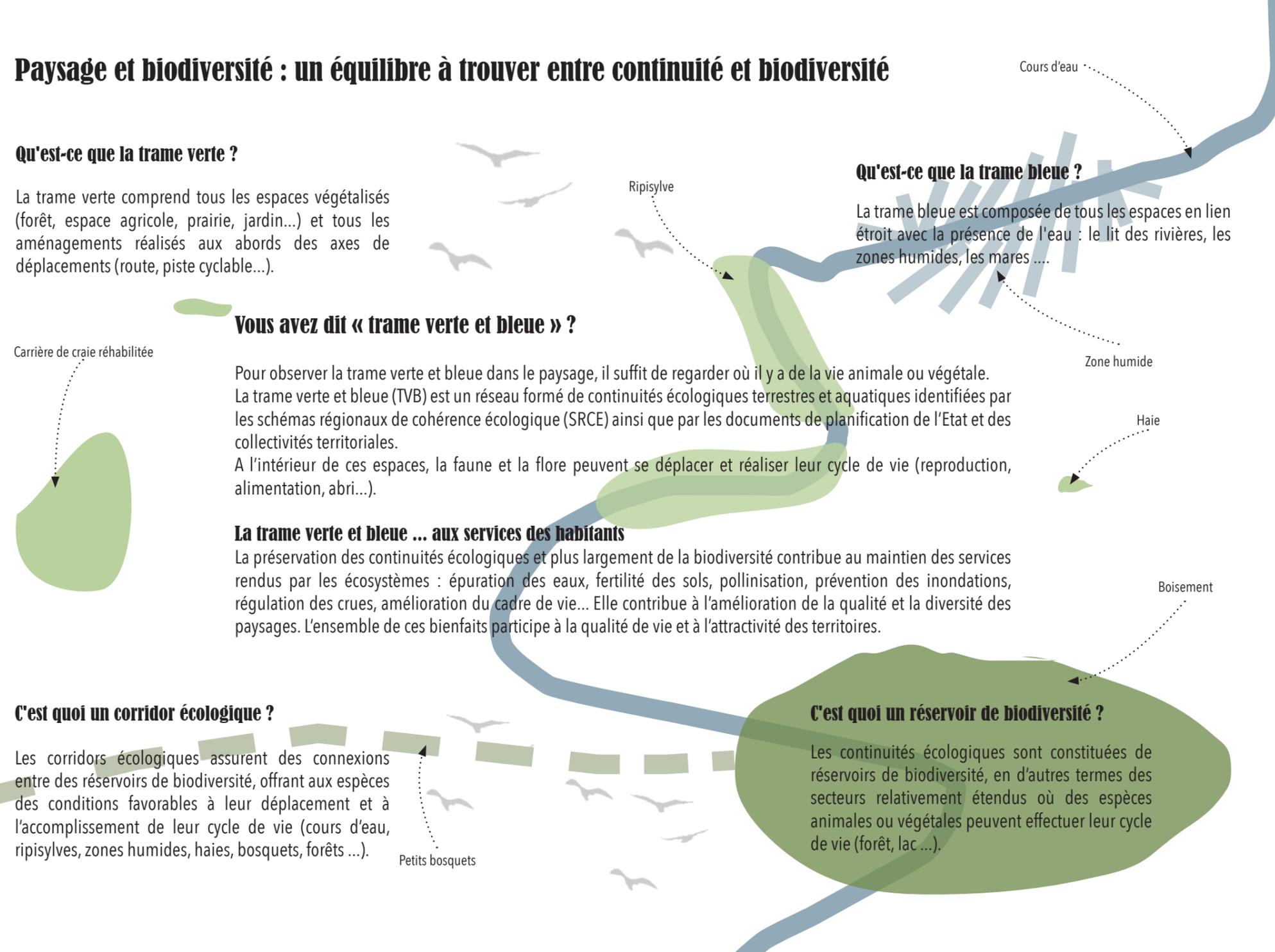
Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie (cours d'eau, ripisylves, zones humides, haies, bosquets, forêts ...).

Qu'est-ce que la trame bleue ?

La trame bleue est composée de tous les espaces en lien étroit avec la présence de l'eau : le lit des rivières, les zones humides, les mares

C'est quoi un réservoir de biodiversité ?

Les continuités écologiques sont constituées de réservoirs de biodiversité, en d'autres termes des secteurs relativement étendus où des espèces animales ou végétales peuvent effectuer leur cycle de vie (forêt, lac ...).



Les enjeux concernant le paysage de la "Champagne crayeuse"

Les principales zones de végétation se situent autour des cours d'eau ou dans les secteurs militaires.

Le plus important couloir végétal se situe le long de la Marne et scinde ce paysage agricole en deux parties. Il est d'ailleurs répertorié au rang de ZNIEFF de type I et II, montrant son intérêt écologique au sein du territoire. Les différents affluents de la Marne constituent également de petits corridors écologiques grâce à leur ripisylve.

Les différents camps militaires abritent les dernières pelouses calcicoles (flore endémique de la Champagne crayeuse) et représentent un fort enjeu de préservation écologique.

Quelques boisements et petits bosquets dissimulés au travers du paysage constituent des petits corridors écologiques.

D'un point de vue paysager, ces espaces boisés constituent des fronts végétaux. Ils donnent un arrière plan à ce paysage d'horizon.

?

ZNIEFF 1 : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.

ZNIEFF 2 : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

Les zones représentant des intérêts faunistiques et floristiques à l'échelle du Pays de Châlons

- Zone de protection réglementaire**
 - Arrêté de Protection de Biotope (Bois de la Bardolle)
- Natura 2000 - Directive Habitats**
 - Site d'Intérêt Communautaire
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique, Floristique**
 - ZNIEFF de Type I
 - ZNIEFF de Type II
- Zone humide (AESN et SIABAVE)
- Périmètre de camp militaire



0 5 10 km
Sources : DREAL Champagne-Ardenne (2013), SIABAVE (2013), AESN (2006)
Fond de carte : IGN BD-Topo 2017
Conception : SIG-AUDC - décembre 2017